



Municipalité Saint-Frédéric
850, rue de l'Hôtel de Ville
Saint-Frédéric, Québec G0N 1P0
Tél : 426-3357 / Fax : 426-1259

Le 3 juin 2019

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018 :

Les états financiers au 31 décembre 2018 de la Municipalité de Saint-Frédéric indiquent des revenus de fonctionnement de 1 550 534\$ soit une diminution de 18 378\$ avec 2017. La municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement de 66 278\$ qui vient s'ajouter au surplus accumulé. Cet excédent représente seulement 4% de notre budget d'opération ce qui démontre la rigueur du suivi budgétaire. Puisque les revenus d'une municipalité ne peuvent pas varier énormément au cours de l'exercice, on doit toujours s'attendre à des résultats les plus près possibles de l'équilibre, à moins de situations imprévues importantes qui doivent être justifiées. Ainsi, si une municipalité réalise un surplus important, c'est nécessairement parce que des taxes ont été perçues pour des projets qui n'ont pas été réalisés ou qu'il n'y a pas de véritable exercice du budget, ce qui n'est vraiment pas notre cas, comme il est possible de le constater par nos résultats.

Malgré des dépenses imprévues pour l'entretien du système d'eau potable, nous avons tout de même réalisé un léger excédent en raison d'une réévaluation de l'inventaire et des équipements municipaux, d'une augmentation inattendue de l'allocation pour l'entretien du réseau routier municipal et d'une ristourne de la Régie intermunicipale Beauce-Amiante dont nous sommes membres.

En incluant l'excédent réalisé en 2018, le surplus accumulé est passé à 334 610\$. Ce montant constitue la marge de manœuvre de sécurité de la municipalité afin de ne pas être forcés de toujours utiliser la marge de crédit lors de la réalisation de chantiers importants ou en cas d'imprévus ou de mesures d'urgence exceptionnelles. En plus de ce montant, la municipalité détient un fonds affecté de 45 743\$ dont 10 000\$ est dédié à une réserve pour le service incendie. De plus, 29 743\$ proviennent d'un don de la CDI pour le développement du parc industriel et 6000\$ pour le remplacement des lumières de rues, qui seront des projets réalisés en 2019.

Au cours de l'année 2018, la dette à long terme est passée à 1 709 200\$. La dette à long terme est composée de 740 561 \$ pour des projets dans toute la municipalité, de 385 239 \$ supportés par le Gouvernement du Québec qui verse les subventions sur plusieurs années et enfin de 583 400\$ pour l'assainissement des eaux usées du village. Le service de la dette nous impose des versements de 157 403 \$ en 2018. Même si le service de la dette représente seulement 10% de notre budget d'opérations, c'est déjà considérable compte tenu de l'importance de nos obligations courantes pour l'ensemble des services municipaux et des investissements majeurs à venir pour le renouvellement de plusieurs infrastructures municipales qui sont en mauvais état et pour soutenir le développement de notre municipalité à long terme.

Le rapport de l'auditeur externe :

L'audit externe de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été réalisée par les experts comptables de la firme Blanchette Vachon SENCRL qui ont également dressé les états financiers conformément aux exigences légales en vigueur.

Suite à l'exécution de son mandat, l'auditeur précise, dans le rapport de l'auditeur indépendant que : « Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Martin Nadeau
Maire